SMIRTOM DU VEXIN

Petite info, bon tri

Les cartonnettes et les petits cartons vont dans le bac de tri jaune :

- Suremballages des yaourts
- Paquets de gâteaux, de céréales

Attention :

- Les emballages en cartons doivent être vides : pas de reste de nourriture
- Pensez à séparer le plastique et le cartons : chaque matière doit être déposée séparément dans le bac de tri jaune
- Taille maximale pour déposer un carton dans le bac de tri jaune : boîte à chaussures ou boîte à pizza. Les grands cartons bruns doivent être déposés en déchèterie



Région îledeFrance